Conseil Consultatif Supérieur des Cours Philosophiques Rapport d'activités septembre 2011-juin 2012

1. Chronologie des activités du Conseil

4 octobre 2011

- 1. Renouvellement du Bureau. Composition :
 - a. Alain MAINGAIN, représentant du Cabinet de Madame la Ministre de l'Enseignement obligatoire ;
 - b. Michel DESMEDT, représentant du cours de religion catholique ;
 - c. Hélène HASARD, représentante du cours de morale non confessionnelle;
 - d. Guy RAINOTTE, représentant du cours de religion protestante et des cultes « minoritaires » ;
 - e. Richard PAULISSEN, représentant des organisations syndicales (CSC Enseignement).
- 2. Discussion sur le rapport d'activités 2010-2011.
- 3. Première approche sur la place du questionnement philosophique dans le cadre des cours philosophiques.

13 décembre 2011

Présentation et échanges sur la place du questionnement philosophique dans le cadre des cours philosophiques.

7 février 2012

Echanges sur la place du questionnement philosophique dans le cadre des cours philosophiques.

Discussion autour du premier projet d'avis élaboré par le Bureau. Celui-ci est mandaté pour élaborer une seconde version.

13 mars 2012

- 1. Modification dans la composition du Conseil (remplacement de Monsieur Guy RAINOTTE par Monsieur Francis RENNEBOOG) et du Bureau (remplacement de Monsieur Guy RAINOTTE par Monsieur Xavier RAVET); Monsieur Michel DESMEDT, Vice-Président, préside le Conseil.
- 2. Echanges sur la place du questionnement philosophique dans le cadre des cours philosophiques.

Discussion autour du second projet d'avis élaboré par le Bureau. Celui-ci est mandaté pour élaborer une troisième version.

17 avril 2012

Echanges sur la place du questionnement philosophique dans le cadre des cours philosophiques.

Discussion autour du troisième projet d'avis élaboré par le Bureau. Approbation provisoire de la première partie de l'avis. Discussion autour de la seconde partie de l'avis et fixation d'une réunion supplémentaire.

14 mai 2012

Echanges sur la place du questionnement philosophique dans le cadre des cours philosophiques.

Approbation définitive de l'avis n°4 du Conseil sur la place du questionnement philosophique dans le cadre des cours philosophiques; une note de minorité quant aux modalités d'application du questionnement philosophique dans le cadre des cours philosophiques est jointe à l'avis.

14 juin 2012

- 1. Première approche sur la place du dialogue interconvictionnel dans le cadre des cours philosophiques.
- 2. Discussion sur le rapport d'activités 2011-2012.

2. Bilan

L'objet principal des activités du Conseil pendant cette année scolaire 2011-2012 fut la rédaction de l'avis n°4 relatif à la place du questionnement philosophique dans le cadre des cours philosophiques. En amont de la rédaction de cet avis, un travail et des débats fort riches ont permis aux membres du Conseil d'échanger leurs positions, états des lieux et souhaits à propos, en particulier:

- 1. du caractère officiel ou non de référentiels de compétences ;
- 2. d'un cadre décrétal qui permette et favorise des contacts et activités qui rassemblent professeurs et élèves des cours de morale et religion autour de thématiques et projets communs ;
- 3. du thème du dialogue interconvictionnel ; ce dernier point est en chantier.

Le Bureau du Conseil Le 14 juin 2012